

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015**

Etaient Présents : Christine BUCHON, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Eric LAFONT Charles CROXO, Jean-Paul PETIT, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Gérard HALIN.

Absent excusé : Stéphanie CROXO, donne procuration à Cyril OZIL.

Fabienne PESENTI informe le conseil qu'elle sera en retard suite à un empêchement professionnel.

Secrétaire de séance : Patrick BERNARD.

Ordre du jour :

- Décisions modificatives.
- Conventions Ales Agglo.
- PLU.
- Remplacement temporaire employé municipal.
- Délibération suppression CCAS.
- Divers.

- **Signature des délibérations de la précédente réunion et du compte rendu de septembre.**

Ouverture de la séance à 18h30.

1 – Décisions modificatives :

Cpte 6011 – 1000	Cpte 6411 – 6000
Cpte 60612 – 1000	Cpte 6451 – 2000
Cpte 60631 – 1000	Cpte 6453 – 2000
Cpte 60633 – 4000	Cpte 6454 – 1000
Cpte 6071 – 1000	Cpte 73928 – 10000
Cpte 61521 – 1000	Cpte 022 – 20000
Cpte 61522 – 2000	Cpte 6574 – 1000
Cpte 61551 – 1000	Cpte 66111 – 3000
Cpte 61558 – 1000	
Cpte 617 – 1000	Cpte 6553 + 6000
Cpte 6231 – 1000	
Cpte 6232 – 1000	Cpte 023 + 57000
Cpte 6251 – 1000	Cpte 021 + 57000
Cpte 6257 – 1000	
	Cpte 2135 + 57000

Adopté à l'unanimité.

2 – Délibération Perception:

Afin de pouvoir honorer, pendant le premier trimestre 2016 des factures d'investissements à hauteur du quart du budget N-1 une délibération doit être prise.

Adopté à l'unanimité.

3 – Délibération conventions:

- Changement siège Ales Agglo, il se trouvera au bâtiment ATOME ex CCI Rue Michelet.
 - Mutualisation des services.
 - Autorisation de signature d'une convention de gestion des bâtiments scolaires entre la commune et ALES Agglomération.
 - Gestion des bâtiments.
- Adoptés à l'unanimité.

4 – PLU:

Au vu de l'incertitude concernant l'aboutissement ainsi que son cout très élevé, après discussion il est décidé d'attendre les nouvelles évolutions des règles d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

5 – SDCI :

Le Conseil donne un avis défavorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit le passage d'Ales Agglo de 50 à 75 communes. Et la suppression du SIAEP de la Droude.

Adopté à l'unanimité plus Fabienne PESENTI arrivée.

6 – Remplacement temporaire employé municipal :

Afin de pallier a l'absence d'un employé, un contrat CAE, s'il satisfait aux différents critères d'attributions sera proposé à Mr BRUHAT Philippe, pour une durée de 1 an.

7 – suppression CCAS :

La perception informe que le budget CCAS peut être intégré au budget communal.

Pour l'instant le Conseil préfère reste en l'état.

Adopté à l'unanimité.

8 –Divers :

-La parcelle communale quartier Peylaren est vendue a Mr Ledoux pour un prix de 45000€ les 120m2 restant seront cédés a Mr Donzel pour 7500€.

Adopté à l'unanimité.

-Rayonnages bibliothèque, un devis a été demandé par Yves ENGRAND pour des rayonnages amovibles pour un cout de : 5300€

Adopté à l'unanimité.

-Mur de soutènement futur parking 2 devis ont été demandés :

MARREL : 7494,13€

CORBIER RAFFO : 6989,15€

Le chantier est attribué a CORBIER RAFFO : Pour : 9, Abstentions : 2 (OZIL C, PETIT JP)

-Aménagement Orgières, un devis estimatif a été demandé pour la viabilisation du quartier, estimation a 1,1Million €.

-Taxe d'aménagement elle est voté a l'unanimité a : 5%.

Pour le quartier des Orgières elle est votée a 10% : Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 1.

-Une convention de passage sera signée entre la commune est Mr PELADAN Francis pour un terrain Quartier des Sources.

-Mr Le Maire fait lecture d'un courrier de Mme Myriam TOCQUEBOEUF faisant état de nuisances provenant de grenouilles, de moustiques, et d'une fuite d'eau qui a provoquée la perte de végétaux.

La séance est levée à 20h45.